

Collectif Chevêche

composé de :



Association pour la Sauvegarde de la Baroche

Plan d'action pour la Chevêche d'Athéna en Ajoie (JU)

Synthèse des activités 2024

Janvier 2025



La Chevêche d'Athéna vit dans un habitat varié qui combine des zones de chasse comme les herbages extensifs, des vieux arbres à cavités pour nicher, de jeunes vergers de fruitiers haute tige assurant le renouvellement, et de petites structures qui servent d'abris ou de réserve de proies. Photo de L. Vorpe à Boncourt, été 2023.



STOTZER-KÄSTLI-STIFTUNG FONDATION STOTZER-KÄSTLI



Fondation Upsilos

Fondation Werner Buser

1. Introduction

Au début des années 2000, la Chevêche d'Athéna se trouvait au seuil de l'extinction dans le Canton du Jura. Confrontées à cette situation alarmante, cinq associations locales ou nationales, à savoir Pro Natura Jura, BirdLife Suisse, la SSNPP, l'ASB et Nos Oiseaux, ont conjugué leurs efforts en 2002 pour fonder le Collectif Chevêche. L'objectif de cette initiative était d'apporter un soutien essentiel à la Chouette Chevêche. En 2003, le Canton du Jura s'est associé à cette démarche en lançant un plan d'action cantonal.

Peu de temps après, la Fondation rurale interjurassienne s'est également jointe à cet effort en apportant son soutien au Collectif Chevêche dans le conseil aux agriculteurs. Depuis lors, le Collectif Chevêche, aujourd'hui transformé en association, et ses partenaires ont considérablement renforcé leurs activités au niveau régional. Ils ont mis en œuvre un éventail de mesures visant à venir en aide à la Chouette Chevêche.

Le Collectif Chevêche rédige annuellement un rapport, présentant ses principales actions de conservation et les résultats du suivi.

2. Activités du Collectif Chevêche

Les activités du Collectif Chevêche englobent 6 thématiques principales :

- *Le monitoring de population, composé par le suivi des mâles chanteurs entre février-mars et le suivi des nidifications entre fin mai et juillet*
- *L'entretien de l'ensemble des nichoirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs*
- *La mise en œuvre de mesures habitat par des conseils et des actions auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités*
- *Expertises et conseils donnés aux autorités cantonales et communales dans le domaine de l'aménagement du territoire pour des questions en rapport avec la conservation de la Chevêche*
- *La communication et la sensibilisation auprès du grand public, des acteurs sur le terrain et des Collectivités*
- *La coopération avec la France voisine*

Les différentes mesures ont constamment bénéficié du soutien du Canton, du Fonds suisse pour le Paysage (FSP) et des cinq associations partenaires du Collectif. L'actuelle phase de projet (Habitats de haute qualité pour la Chevêche) profite en plus du soutien des Fondations Montagu, Stotzer-Kästli, Sophie et Karl Binding, Werner Buser, Fondation Upsilos ainsi que de la Loterie Romande.

3. Bilan des activités 2024 du Collectif Chevêche

3.1. Monitoring

Le monitoring de la population de Chevêche est composé d'une part par le suivi des mâles chanteurs entre février-mars (écoutes) et le suivi des nidifications entre fin mai et juillet d'autre part. Ce monitoring annuel est un paramètre important pour mesurer l'état de santé de la population sur le court, moyen et long terme.

3.1.1. Recherche par les écoutes printanières

Entre mi-février et mars, les écoutes dans 27 villages ajoulots ont permis de comptabiliser 45 territoires auxquels s'ajoutent trois territoires découverts ultérieurement pendant la saison, portant le total à 48 territoires (50 en 2023).

En comparaison avec 2023, les territoires se sont maintenus dans les bastions traditionnels. Certains secteurs se sont même vus renforcés, notamment à Lugnez, Bonfol et Chevenez. D'autres secteurs témoignent au contraire d'une évolution légèrement négative, tels que Beurnevésin et Grandfontaine. Après plus de 40 ans d'absence, la présence d'un couple nicheur à Porrentruy a été confirmée par les écoutes, mais également par une nidification réussie.

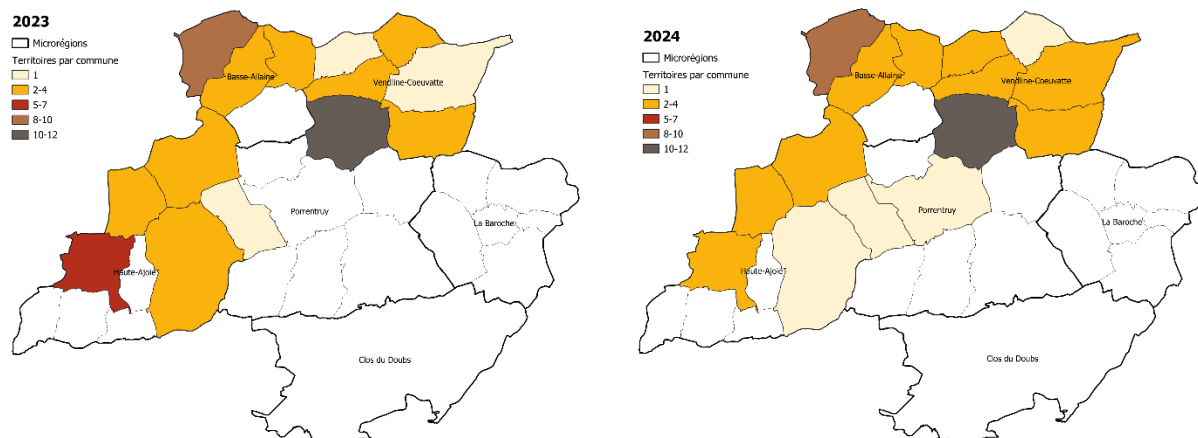


Fig. 1 : Comparaison du nombre de territoires de Chevêches entre 2023 (50) et 2024 (48). Les effectifs sont restés plus ou moins stables ou sont en augmentation dans les bastions traditionnels

3.1.2. Suivi des nidifications 2024

Après un hiver doux, le printemps 2024 a été marqué par un retour du froid et de la neige mi-avril et de longues périodes pluvieuses par la suite. Malgré ces conditions météorologiques plutôt défavorables, la réussite des nichées a été globalement bonne. De nombreuses réserves de campagnols ont été trouvées dans les nichoirs, indiquant une offre abondante de micromammifères. Ce facteur a probablement contribué à un taux de nidification plus élevé que la moyenne de ces 8 dernières années ($\bar{x}$ 32) avec min. 38 couples comptant une nidification certaine. Un total de 88 jeunes minimums a été estimés, dont 68 qui ont été bagués, ce qui représente un chiffre très réjouissant et au-dessus de la moyenne de ces 8 dernières années ($\bar{x}$ 63 jeunes min.). Seule l'année 2016 témoigne d'un nombre de jeunes plus élevé (89) depuis le début du suivi de la population en 2004. Nous pouvons toutefois noter parfois de grands écarts au niveau de cet avancée de nidification entre les nichées. Les nichées avaient en moyenne 2 semaines de retard par rapport à la norme de ces 10 dernières années. 3 échecs de nidification ont été notés, un chiffre en-dessous de la moyenne de ces 8 dernières années ($\bar{x}$ 6) ce qui témoigne également de bonnes conditions de nidification.



A gauche : Nidoch à Chevêche « tube » avec système anti-prédation (Photo : Thomas Monnin). A droite : jeune Chevêche fraîchement baguée (Photo Daniel Beuret)

2 reprises sont à noter cette année. Une femelle retrouvée le 13 juin 2024 dans un nidoch à Pfetterhouse dans le Haut-Rhin et qui avait été baguée juvénile le 11 juin 2021 à Fahy (environ 19km à vol d'oiseau). Une autre femelle retrouvée dans un nidoch lors du contrôle de nidification à Dannemarie dans le Haut-Rhin le 25 mai 2024 et qui avait été baguée juvénile le 17 juin 2023 à Boncourt (environ 19km à vol d'oiseau). Une seule femelle adulte non baguée a été retrouvée dans un nidoch à Chevenez (Théodoncourt) et a été baguée en 2024. Par ailleurs la première nidification dans un nidoch avec système anti-prédation a été attestée à Montignez.

Tab. 1 : Résultats de la nidification 2024

2024	Basse-Ajoie & Vallée de l'Allaine										Couronne Porrentruy						Baroche					Haute-Ajoie							Total				
	Beaurevésin	Boncourt	Bonfol	Bulx	Coeuve	Courchavon	Courtemache	Dampheux	Lebétain (F)	Lugnèze	Montignèze	Vendincourt	Alle	Bressaucourt	Cougney	Courtedoux	Fontenais	Porrentruy	Chamoille	Cornol	Freglécourt	Mécourt	Asuel	Pleijouse	Bure	Chevenez	Dammant	Fahy		Grandfontaine	Rédère	Rocourt	Roches-d'or
Nichoirs existants	5	22	10	13	30			7	2	4	24	13	5	6	4	6	13	7	10	8	10	5			10	15	5	16	20		3		273
Nichoirs contrôlés	5	19	10	12	22			5	2	3	16	13	5	6	4	6		4	3	7		4			10	8	5	12	20				201
Territoires	1	8	2	2	12			3	1	2	2	3				1		1							2	1		3	4				48
Couple avec nidification prouvée		8	2	2	8			2	1	1	2	4						1							1	1		2	3				38
Nombre minimal de juvéniles		19	7	1	10			8	3	1	4	15						3							4	4		5	4				88
Nidifications échouées		2			1																												3

Tous ces chiffres représentent des minimas et doivent donc être interprétés avec prudence. Les nombreuses années de suivi avec une méthodologie comparable permettent malgré tout de retrouver des tendances. Globalement le nombre de territoires a fortement progressé jusqu'en 2017, puis semble s'être stabilisé vers une augmentation légère depuis 4 ans.

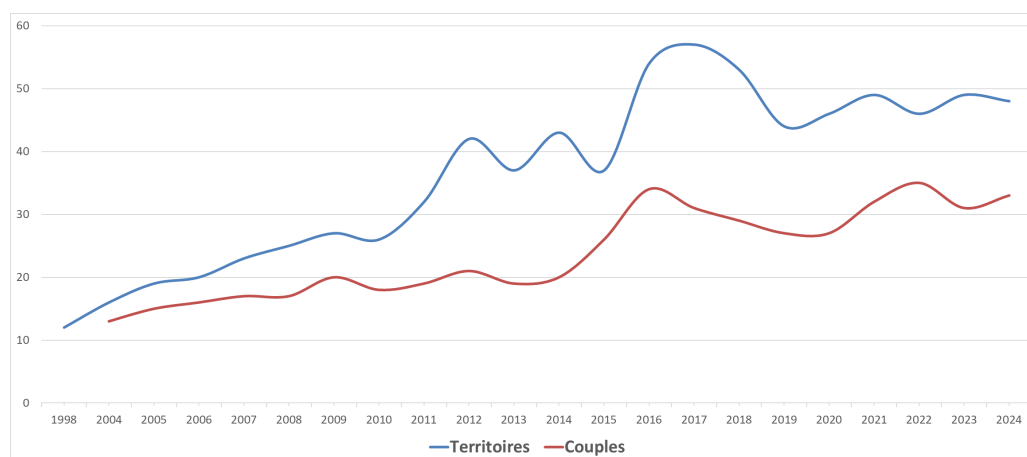


Fig. 2 : Evolution du nombre de territoires et couples entre 1998 et 2024

Le nombre de juvéniles a progressé en conséquence, mais est beaucoup plus dépendant de fluctuations annuelles et d'un taux de détection et une pression d'observation variable en ce qui concerne les jeunes de nidifications hors nichoirs. Ces nidifications ne peuvent généralement pas être contrôlées.

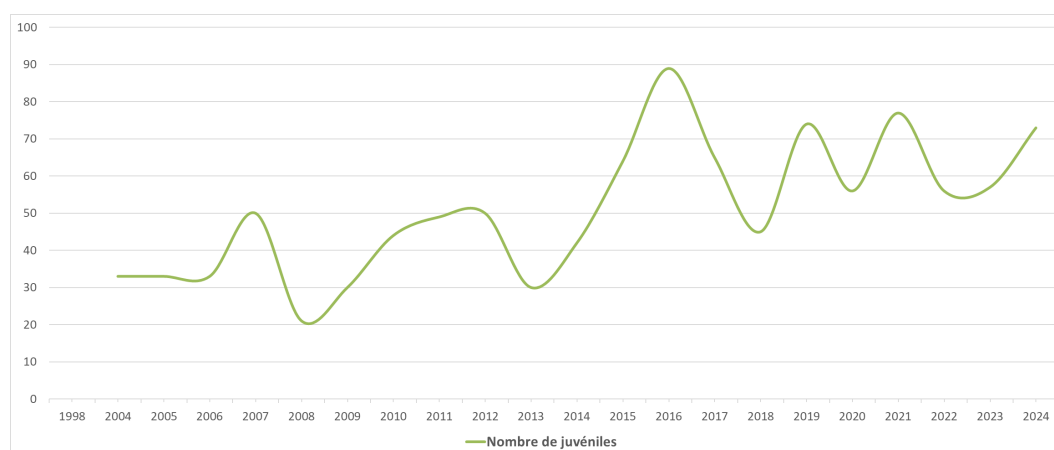


Fig.3 : nombre minimal de juvéniles entre 1998 et 2024

4. Programme de conservation

4.1. Projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna »

Depuis 2003 la Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation cantonal, piloté et mis en œuvre par le Collectif Chevêche. Le programme se détaille en différentes phases de projet, d'une durée de généralement 4 ans. Actuellement, le programme répond aux objectifs de la deuxième phase du projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna » visant à assurer la conservation et la promotion de cette espèce. L'amélioration de la qualité de l'habitat et une offre variée en proies sont essentielles pour assurer la survie de la Chevêche sur le long terme. Les nichoirs, en complément, pallient temporairement le manque de cavités. Le Collectif Chevêche pilote et met en œuvre, avec l'implication de l'association, des agriculteurs, des privés et des communes, diverses mesures pour accroître la qualité du milieu, à savoir :

- **Créer des habitats de qualité** en zone agricole, par l'accroissement de la diversité structurelle des prairies et pâturages (contrats Chevêche et petites structures), la création de surfaces à haute valeur écologique (Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), prairies fleuries) et la plantation d'arbres fruitiers haute tige.
- Réalisation de mesures en faveur de la biodiversité et la Chevêche en particulier dans et autour de la **zone bâtie et les zones vertes** en conseillant et en aidant des particuliers et des communes dans l'aménagement de mesures sur leur terrain et en les guidant pour un entretien adéquat. Plus d'un tiers des territoires de la Chevêche se situent dans les villages ou leur ceinture.
- Collaborer en réseau avec les acteurs présents sur le terrain en proposant des **opérations forfaitaires « nature au village »**, notamment avec les agriculteurs et les communes. Le but est que le plus d'acteurs possibles acquièrent des compétences avec l'aide du Collectif pour réaliser des mesures favorables à la biodiversité. Ce travail passe aussi par des actions de sensibilisation et communication.
- Répondre aux demandes liées à **l'aménagement du territoire** pour assurer la pérennisation des sites importants pour la Chevêche, en soutenant le Canton dans la mise en œuvre de ces tâches. L'intégration des besoins de la Chevêche au niveau de l'aménagement est une priorité pour proposer des solutions durables à sa conservation.

4.2. Mise en œuvre du projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche »

En 2024, un grand nombre d'actions concrètes ont été menées, en collaboration avec des agriculteurs et des propriétaires privés, afin d'améliorer les habitats prioritaires de la Chevêche en zone agricole et aux abords des zones bâties.

Plus de 30 agriculteurs ont été conseillés, aboutissant à la mise en place de mesures dans 90% des cas. Ces actions incluent l'installation de nichoirs, la signature de contrats Chevêche, la plantation d'arbres et de haies, l'aménagement de structures spécifiques ainsi que la création de jachères sur des sites prioritaires en zone agricole ouverte et autour des zones bâties.

Une avancée significative a été réalisée dans la mise en place de jachères florales : 9,4 hectares ont été aménagés sur un total de 10 surfaces. Parmi ces réalisations, la mise en place d'un réseau de grandes jachères florales autour du village de Fahy constitue un jalon essentiel. Ce réseau a pu être combiné à d'autres jachères et mesures mises en place dans le cadre du projet Fauvette grisette, contribuant ainsi à l'enrichissement écologique des zones très ouvertes.



Jachère florale installée en mai 2024 à Fahy (Photo Thomas Monnin)

La mise sous contrat de surfaces herbagères gérées de manière favorable à la Chevêche continue de rencontrer un fort soutien de la part des agriculteurs. Cette année, 22 hectares supplémentaires ont été intégrés, portant le total des surfaces sous contrat à 140 hectares répartis en Ajoie. Cette mesure constitue souvent une porte d'entrée vers l'adoption d'autres actions en faveur de la biodiversité.

De même, 12 propriétaires privés ont été conseillés, avec des mesures réalisées dans 80% des cas, principalement sur des sites occupés par la Chevêche dans et autour de zones bâties. Dans le cadre de ces conseils, de nombreuses petites structures, tels que des tas de pierre et groupements de buissons ont été réalisées et 9 petites haies plantées. Ces aménagements ont presque toujours été combinés à des plantations d'arbres fruitiers haute tige.



Petites structures, groupements de buissons et plantations d'arbres fruitiers haute-tige font partie des actions concrètes du Collectif pour améliorer la qualité des habitats de la Chevêche. (Photos Céline Leuba, Thomas Monnin)

Tab. 2 Réalisations 2024 par ordre de priorité pour la Chevêche d'Athéna en Ajoie

	Total	Priorité 1 (occupation régulière)	Priorité 2 (occupation irrégulière, mais récente)	Priorité 3 (occupation potentielle)
Plantations AFHT	288	90 (78.3%)	20 (17.4%)	5 (4.3%)
emplacements	46	11	3	1
Contrats Chevêche	19	7	12	
surface	22.2ha	7.4 ha (36.8%)	14.8 ha (63.2%)	-
Petites structures	20	16 (80%)	4 (20%)	-
Haies	9	-	9 (100%)	-
longueur	200m		200m	
SPB (Jachères)	10	5	5	-
surface	9.4 ha	6.6 ha (70.2%)	2.8 ha (29.8%)	

Dans le cadre des opérations forfaitaires « Nature au village », trois communes prioritaires pour la conservation de la Chevêche ont été conseillées et se sont engagées à mettre en œuvre des mesures avec la collaboration du Collectif. Dans la commune de Basse-Allaine, les actions initiées en 2023 ont été poursuivies, permettant la conclusion de nouveaux contrats Chevêche, la réalisation de plantations et l'aménagement de structures favorables à la biodiversité. De plus, deux grandes campagnes de plantations ont été menées dans les communes de Bure et de Grandfontaine.

En parallèle, le Collectif a renforcé ses actions de sensibilisation en participant à des événements locaux et nationaux. Il a notamment présenté ses activités lors de la Fête de la nature, un événement national se déroulant annuellement fin mai, et lors d'une rencontre francophone des experts de la protection de la Chevêche et de la Chouette Effraie à Annecy (France) en avril. Enfin, le Collectif a apporté son expertise aux autorités cantonales dans la révision de cinq plans d'aménagement locaux (PAL), contribuant ainsi à une meilleure protection des sites occupés par la Chevêche.



Les actions de communication sont essentielles pour sensibiliser le grand public et pour présenter les travaux du Collectif Chevêche. Gauche : Stand à la fête de la Nature (Photo Thomas Monnin). Droite : Rencontre Effraie – Chevêche à Chavanod (F)

L'ensemble de ces actions témoigne d'un engagement fort et d'une dynamique positive en faveur de la conservation de la Chevêche, avec des résultats concrets sur le terrain. Nombre d'actions concrètes impliquent également un fort engagement de la part de bénévoles. En 2024 ce sont plus de 900 heures de travail qui ont été investies de manière bénévole dans le projet.



Bénévoles à l'œuvre, réalisant des mesures sur un vaste terrain propice à la Chevêche (Photos Nicolas Voisard)

5. Remerciements

Nos plus vifs remerciements :

- Aux personnes qui nous ont donné des coups de main sur le terrain pour le suivi de la population, la pose de nichoirs ou l'aménagement de petites structures
- À tous les agriculteurs ou privés qui contribuent à la revitalisation des vergers ajoulots en plantant des arbres haute-tige, qui enrichissent le paysage ouvert en plantant des noyers, qui concluent des contrats Chevêche, qui mettent en place d'autres mesures favorables à cette espèce ou qui accueillent un nichoir sur leur terrain ;
- À toutes les instances et associations qui collaborent et/ou financent généreusement le projet et permettent ce travail de suivi :
 - Fondation Montagu
 - Fonds Suisse pour le Paysage (FSP)
 - Canton du Jura via son Office de l'Environnement
 - Stotzer-Kästli Stiftung
 - Loterie Romande LORO
 - Fondation Sophie et Karl Binding
 - Fondation Werner Buser
 - Fondation Upsilos
 - BirdLife Suisse
 - Pro Natura Jura
 - Nos Oiseaux
 - Société des sciences naturelles du Pays de Porrentruy (SSNPP) ;
 - Association pour la Sauvegarde de la Baroche (ASB)
- Fondation Rurale Interjurassienne (FRI),
- Aux observateurs ponctuels qui nous transmettent aimablement leurs photos et des précisions sur leurs observations de Chevêches ;
- Au groupe Chevêche 68 (F)
- A la menuiserie Balmer & Gilloz Sàrl, à Courgenay